



TERMES ET CONDITIONS

1. En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre du processus de programmation de Babel Music XP et de la relation d'échange qui peut en découler.
2. J'ai complété ce formulaire et je suis autorisé à fournir toutes les informations renseignées.
3. En cas de confirmation de l'Artiste à Babel Music XP 2021, j'ai noté que :

Babel Music XP prend en charge ou fournit :

- Une rémunération à minima* pour chaque artiste / musicien.ne / 1 technicien.ne sur scène / **(contrat d'engagement en direct avec Babel Music XP, cachet minimum syndical).*
- L'hébergement en chambre twin la nuit de la représentation
- Repas le soir de la représentation pour les artistes et technicien + 1 représentant de la production. Petite table régie d'accueil et boissons soft à disposition pour tous les groupes.
- Transferts Gare-Aéroport-Hôtel-Lieu de spectacle. Uniquement entre le mercredi 24 mars et le dimanche 28 Mars. **Toute arrivée ou départ en dehors de cette période devra être autonome.**
- Des accréditations pour la durée de l'événement aux personnes sur scène et aux techniciens inscrits.
- Une accréditation professionnelle à une personne représentante du groupe pour la durée de l'événement
- Matériel lumière et son standard + backline basique et partagé
- Assistance technique professionnelle (son, lumière et plateau)
- Annonce des groupes et artistes sélectionnés sur une grande partie des outils de communication de Babel Music XP

BABEL MUSIC XP

1^{ère} édition : Du 25 au 27 mars 2021

DOCK DES SUDS - MARSEILLE – France



La ou les structures représentant l'artiste prennent en charge :

- Les transports nationaux et internationaux. **A titre exceptionnel, une participation peut être envisagée.**
- Les demandes techniques et de backline spécifiques
- Les outils de communication inhérents à l'Artiste

Conditions particulières uniquement en cas de programmation de l'Artiste et au moment de celle-ci

1. Exclusivité : sans l'accord exprès et écrit de Babel Music XP, l'Artiste et son entourage s'engagent à ne pas accepter d'autres dates à Marseille et aux alentours (70 kms de périmètre) en plus de celle à Babel Music XP, qu'il s'agisse de spectacles payants ou gratuits, entre décembre et fin avril.
2. L'Artiste et son entourage comprennent et acceptent que l'Artiste sera programmé dans le cadre d'un co-plateau composé d'artistes et de groupes de différents styles et nationalités. Ils acceptent par conséquent l'éventualité de jouer sur un backline commun fourni par Babel Music XP.
3. Le Comité de Sélection est souverain dans ses décisions.
4. Les candidats seront informés de la décision du comité de sélection par email uniquement à partir du 1^{er} janvier 2021.

Le président de l'association Latinissimo est habilité à régler tous les cas non prévus aux présents termes et conditions. L'inscription des artistes à Babel Music XP implique l'acceptation entière des termes et conditions.